

## FORMATION A LA NON-DISCRIMINATION A L'EMBAUCHE

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 Janvier 2017, Article 214 complète le Code du Travail par l'article :

« Art. L. 1131-2.-Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans.»

Aussi les élus et représentants CGE-CGC demandent à la direction si cette formation périodique est dispensée à l'ensemble des acteurs du recrutement, en particulier aux managers, au sein d'ArianeGroup.

Plus généralement, la loi ayant beaucoup évolué en 40 ans (29 critères de discrimination, 17 situations) est-ce que les managers sont sensibilisés à la non-discrimination au sens large ?

### Réponse Direction :

Les managers et communauté HRBP ont pu participer à une sensibilisation à la prévention des discriminations dans le processus de recrutement. Un document support est disponible sur Our Channel à propos de la prévention des discriminations dans le processus de recrutement.

Le contenu sera révisé cette année. Voici les points qui sont partagés aujourd'hui lors de ces sessions :

- LE CADRE JURIDIQUE RELATIF A LA DISCRIMINATION
- COMMENT PUIS-JE, EN TANT QUE MANAGER, PRÉVENIR TOUT RISQUE DE DISCRIMINATION DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT ?
- LES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ AU SEIN D'ARIANEGROUP - RAPPEL

Les équipes SPIR (Relations Sociales) et JHD (Développement RH) ont également sensibilisé en 2021 notre partenaire MGS, prestataire de recrutement.

Plus généralement, c'est tout au long du cycle RH que les équipes RH (re)communiquent auprès des managers à propos des engagements et enjeux de la diversité au sein d'ArianeGroup (Par exemple, dernièrement lors du lancement de la campagne d'alternance 2023).

**Considérations CFE-CGC : Bien noté !**

## CHIENS D'ASSISTANCE ?

Dans un message vidéo intranet de sensibilisation et responsabilisation face à la consommation énergétique, l'intervenant n'a pas hésité de façon humoristique, voire discutable, à associer ses animaux de compagnie à sa démonstration.

Pour être plus sérieux et plus constructifs, les animaux d'assistance constituent une aide reconnue pour certains handicaps visibles (Chien Guides d'Aveugle), ou invisibles (Chiens d'Assistance Psychiatrique ou Chiens de Soutien Emotionnel, pour troubles autistiques ou Asperger par exemple).

Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction quelles sont les capacités et conditions d'accueil possibles pour ces animaux, aides personnelles reconnues ?

### Réponse Direction :

ArianeGroup a la volonté de soutenir l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Les mesures nécessaires et possibles sont appréciées par les services spécialisés de l'établissement d'accueil (médico-social, hygiène sécurité, moyens généraux, etc.) en fonction des situations individuelles.

**Considérations CFE-CGC : Dont acte, notamment pour les troubles autistiques ou Asperger !**

## RETRAITE PROGRESSIVE ET CET

Un salarié cadre forfait jour, à temps partiel entre 40% et 80%, et respectant les autres conditions de départ en retraite progressive (150 trimestres cotisés et minimum 60 ans) peut légalement prétendre à la retraite progressive.

Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent à la direction de préciser :

- A compter de quelle date le départ en retraite progressive peut être effectif ?
- A quelles conditions complémentaires éventuelles ce départ se réalise-t-il ?
- Le salarié peut-il remplacer le temps travaillé en entreprise par des jours de CET fin de carrière ? Et si oui, dans quelles conditions et limites ?

### Réponse Direction :

Concernant la date de départ en retraite progressive et les éventuelles conditions complémentaires, nous invitons les salariés AGS à contacter leur caisse de retraite afin d'échanger sur la possibilité ou non de bénéficier du dispositif de la retraite progressive.

Le salarié peut remplacer le temps travaillé en entreprise par des jours de CET Fin de carrière dans le respect de nos accords.

En application de notre Accord de groupe EADS en France sur un dispositif intergénérationnel : les salariés qui se situent à 3 ans au plus de leur départ à la retraite à taux plein peuvent, en accord avec la hiérarchie, utiliser le temps capitalisé, abondement de l'entreprise inclus, sous la forme d'un travail à temps partiel. Il est toutefois convenu que la période de travail effectif doit rester au moins égale à 50 % de la durée de travail théorique du salarié concerné.

**Considérations CFE-CGC : La dernière phrase de la réponse découle-t-elle de l'accord de groupe EADS ou d'une « convention » non négociée et donc discutable ?**

## CITADEL TEAM

Dans la communication « Digital Transformation and Processes » du 8 Mars, la direction annonce l'arrêt de l'outil Citadel Team dans sa version actuelle, qui assurait un accès et un usage sécurisé à ses utilisateurs.

Seuls les outils comme Citadel Team (gratuit) et Mattermost (déjà disponible sur nos PC) seraient dorénavant utilisables en tant qu'outils de messagerie instantanée.

Aussi les élus et représentants CFE-CGC demandent confirmation des points suivants :

- La version Citadel Team Gratuit permet-elle de garantir un niveau de sécurité suffisant vis-à-vis des échanges professionnels non classifiés ?
- La version Citadel Team Gratuit reste-t-elle accessible sur les PC professionnels via HP Sure Click Secure Browser ?
- Est-il prévu un basculement automatique des comptes Citadel Team actuels en comptes gratuits ?
- L'outil Mattermost est-il disponible sur Smartphone et avec un niveau de sécurité également suffisant dans le cadre des communications professionnelles ?

A défaut, quel outil la Direction des Systèmes d'Information propose-t-elle de mettre à disposition des utilisateurs, afin de rendre les mêmes services que ceux délivrés par Citadel Team (payant) ?

### Réponse Direction :

La version Citadel Team Gratuit permet de garantir un niveau de sécurité suffisant vis-à-vis des échanges professionnels non classifiés dans les limites définies dans la communication diffusée.

Elle reste accessible sur les PC professionnels via HP Sure Click Secure Browser.

Il n'est pas prévu un basculement automatique des comptes Citadel Team actuels en comptes gratuits car cela n'est techniquement pas possible. Comme indiqué dans la communication les comptes fr.ariane.group seront supprimés. Un nouveau compte en @ariane.group doit être créé pour utiliser l'offre gratuite.

Mattermost n'est disponible que sur PC société, et en France cet outil permet d'échanger des informations sensibles de niveau réglementaire DR-SF au travers de l'instance NEO Fr

D'un point de vue utilisateur, Citadel Team (gratuit) offre le même niveau de fonctionnalité. Les différences concernent des fonctionnalités non utilisées et la fonction salon publique qui a été exclusivement utilisée pour le salon de communication « Informations COVID-19 »

**Considérations CFE-CGC : Bien noté !**

**Pour continuer à lire nos tracts,  
Téléchargez notre appli mobile  
My CFE-CGC ArianeGroup !**

